APRÈS ART. 6 N° 78

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 juillet 2022

MESURES D'URGENCE POUR LA PROTECTION DU POUVOIR D'ACHAT - (N° 144)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N º 78

présenté par

M. Pauget, Mme Alexandra Martin, M. Bazin, Mme Anthoine, M. Hetzel, M. Portier, Mme Tabarot, M. Descoeur, M. Nury, M. Jean-Pierre Vigier, M. Neuder, Mme Bazin-Malgras, M. Bourgeaux, M. Viry, M. Dive, M. Pierre-Henri Dumont et M. Kamardine

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 6, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.